



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 30 mai 2016



PRÉFET DE LA RÉGION
CENTRE-VAL DE LOIRE

DU 1^{ER} AU 30 JUIN : CONCERTATION PUBLIQUE SUR L'AMÉNAGEMENT ROUTIER DU SECTEUR DE CAP' CINÉ

Du 1^{er} au 30 juin, le Conseil départemental de Loir-et-Cher, maître d'ouvrage et maître d'œuvre des travaux d'aménagement du secteur de Cap' Ciné organise une concertation publique préalable aux travaux, en partenariat avec Agglopolys et l'Etat, cofinanceurs du projet.

Cette concertation publique permettra d'informer la population sur les enjeux de cet aménagement routier. Les principaux objectifs sont **la fluidification du trafic** dans ce secteur particulièrement saturé aux heures de pointe et **la sécurisation de la zone** (notamment pour les piétons et cyclistes).

Le public est invité à consulter les informations concernant les travaux via :

- Le site internet du Conseil départemental : www.leloiretcher.fr ;
- Les panneaux ou dossiers consultables à l'Hôtel du Département, à l'Hôtel d'Agglomération d'Agglopolys, à la mairie de Blois et à la mairie de La Chaussée-Saint-Victor.

Il sera possible pour le public de faire connaître ses observations durant toute la durée de la concertation via les moyens de communication suivants :

- Sur les registres accompagnant les panneaux ou dossiers mis à disposition à l'Hôtel du Département, à l'Hôtel d'Agglomération d'Agglopolys, à la mairie de Blois et à la mairie de La Chaussée-Saint-Victor ;
- Par écrit au Conseil départemental de Loir-et-Cher :
Hôtel du Département
Direction des Routes
Place de la République
41020 Blois Cedex
- Dans l'espace dédié à cet effet sur le site internet du Conseil départemental : www.leloiretcher.fr

À l'issue de cette phase de concertation, un bilan sera réalisé et arrêté par la commission permanente du Conseil départemental.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12